

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	: 11
En exercice	: 11
Nombre de présents	: 9
Nombre de votants	: 11

L'an deux mil vingt le dix-juillet à 20h30, le Conseil Municipal de notre Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle MARTIN, Maire.

Présents : Mmes Marie-Noëlle MARTIN, M Jean MOREAU, Mme Isabelle BARRET, M Jean-Luc MULLON.

Mmes Véronique BARBOTTEAU et Anne-Marie MORIN.

MM Jamy VALLIER, Colin MARSH et M Jacques BUSSON.

Absents excusés: M Benoît HAPIOT donne pouvoir à M Jacques BUSSON
et Mme Jackie THEILLOUT donne pouvoir à Mme Anne-Marie MORIN

Date de convocation : 3 juillet 2020

Monsieur Jean MOREAU est désigné comme secrétaire de séance.

DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS EN VUE DE L'ELECTION DES SÉNATEURS

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ,

Vu la circulaire n° INTA2015957J du 20 juin 2020 du Ministre de l'Intérieur relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux et sa lettre de transmission, ;

Vu l'arrêté préfectoral DCC-BRGE du 30 juin 2020 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux en vue de l'élection des Sénateurs de la Charente-Maritime,

Il est procédé à l'élection des délégués pour les sénatoriales.

-A été proclamée élue au 1er tour déléguée titulaire et a déclaré accepté le mandat:

Madame Marie-Noëlle MARTIN

-A été proclamé élu au 1er tour délégué suppléant et a déclaré accepté le mandat:

Monsieur Jean MOREAU

-A été proclamée élue au 1er tour déléguée suppléante et a déclaré accepté le mandat:

Madame Isabelle BARRET

-A été proclamé élu au 1er tour délégué suppléant et a déclaré accepté le mandat:

Monsieur Jean-Luc MULLON.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur VALLIER s'interroge concernant le sinistre sur le mur de clôture d'un administré. Il indique que l'employé communal aurait accroché le mur avec la tondeuse autoportée de la commune. Il demande qu'une lettre de recadrage soit adressée à l'adjoint technique dans le sens où lorsqu'un sinistre survient, il est utile qu'il prévienne sa hiérarchie. Il convient d'abord de s'assurer de la réalité des faits et d'échanger verbalement sur le sujet avec l'intéressé.

- Madame MARTIN rappelle au Conseil que la secrétaire de mairie a demandé son détachement en mars dernier et qu'elle vient d'avoir le retour positif du Ministère de l'Agriculture qui va l'accueillir au 1er septembre 2020 pour une durée initiale d'un an. Des démarches ont déjà été effectuées auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale afin d'envisager son remplacement.
- Monsieur MOREAU suggère de rassembler la population afin d'honorer Monsieur GAILLARD. Il propose d'offrir un apéritif aux habitants et de les convier autour d'un pique nique. La date du 5 septembre est proposée sous réserve de la disponibilité de M GAILLARD.
- Le recensement de la population aura lieu début 2021. Mesdames THEILLOUT et MORIN sont désignées pour assurer les fonctions de coordonnatrices. Il conviendra de recruter un agent recenseur. Madame BUSSON Sylvie est pressentie pour cette fonction.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23H

MARTIN Marie-Noëlle	MOREAU Jean	BARRET Isabelle
MULLON Jean-Luc	BARBOTTEAU Véronique	HAPIOT Benoît Absent
BUSSON Jacques	THEILLOUT Jackie Absente	MORIN Anne-Marie
MARSH Colin	Jamy VALLIER	